

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCHABOUD

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf mars,
Le conseil Municipal de Montchaboud dûment convoqué le 21/03/2023
S'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur SOTO Guy, Maire.

Nombres de conseillers en exercice : 11
Présents : 8 Votants : 9
Pour : 9 Contre : Abstention :

Secrétaire de séance : Claudine VEROLLET
Excusés : Véronique FELTRIN, Alain RET
Pouvoir : Chantal MATHIEU donne pouvoir à Guy SOTO

N° 10-2023

**Objet : Retrait de la compétence 3 « EAJE Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant »
du SICCE**

Mr Le Maire expose :

Compte tenu de la somme importante de l'adhésion de cette compétence, au vu de notre budget,

Compte tenu que cette adhésion ne donne accès qu'à une seule place en crèche pour les habitants de Montchaboud

Compte tenu que cette adhésion ne procure aucun avantage pécunier aux familles concernées

Il est proposer de se retirer de la compétence « Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant » gérée par le syndicat.

Ce retrait prendra effet au 31 décembre 2023

Après délibération, le conseil municipal,

- **accepte** le retrait de la commune de la compétence 3 « Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant » avec effet au 31 décembre 2023
- **autorise** Mr Le Maire à signer tous les documents nécessaires

Le Maire,

« certifie le caractère exécutoire de l'acte
compte tenu de son envoi en Préfecture
le 30/03/2023 et de sa notification le 30/03/2023 »

